



 **Sur site ou dans les locaux de Mistralcom**

 **3 jours (21 heures)**

 **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**



**OBJECTIFS :**

Acquisition des concepts et rouages juridiques de base encadrant le travail et/ou actualisation des connaissances en droit du travail.



**Public concerné / Prérequis :**

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH, responsables et collaborateurs du Service du Personnel.



**METHODE PÉDAGOGIQUE :**

Apports théoriques (supports documentaires, analyses) et mise en situation pratique. Formation active et participative.



**SUIVI ET ÉVALUATION :**

Mise en situation pratique des élèves – Fiche individuelle d'évaluation de la formation – Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de stage.

## CONTENU

### 1. Présentation globale du droit du travail (évolution, caractères).

- Les sources textuelles et jurisprudentielles du droit du travail.
- L'interventionnisme étatique (Administration centrale et organismes nationaux, Services extérieurs du ministère du travail).

### 2. Le statut légal du travailleur.

- Le respect de la dignité dans le travail (le principe de non-discrimination, les droits et libertés fondamentaux).
- Le droit de la santé et de la sécurité au travail (normes en vigueur et leur application).
- Le temps de travail et sa rémunération.

### 3. La définition collective de l'organisation et des conditions de travail.

- Le droit de la négociation collective.
- Le partenariat syndical.
- Les conflits collectifs au travail.